

# E-VISION THONON / EVIAN

CABINET D'OPHTALMOLOGIE MODERNE

— PUBLI-REPORTAGE —

**NOUS AVONS RENCONTRÉ ALEXANDRE FORT, 22 ANS : CE JEUNE ORTHOPTISTE A INTÉGRÉ L'ÉQUIPE DU CENTRE EVISION, ET NOUS PARLE DE CETTE PROFESSION ENCORE MÉCONNUE.**

**Bonjour Alexandre, merci de votre disponibilité, pouvez-vous nous raconter votre parcours ?**

Après le bac, je voulais travailler dans le domaine de la santé : j'ai donc commencé par faire une Première Année Commune aux Études de Santé, pendant laquelle je me suis réorienté vers l'orthoptie : après avoir passé le concours d'admission à l'école d'Orthoptie de Marseille, 3 années d'études et de stages m'ont formé dans de nombreux domaines de l'orthoptie, avec des personnes spécialisées et passionnées : la diversité des intervenants et des maîtres de stages m'a permis d'affiner mon projet professionnel vers le renouvellement de lunettes et la rééducation / réadaptation musculaire/neurovisuelle.

**Comment êtes-vous arrivé chez eVision ?**

Après mes études, j'ai cherché à travailler dans le projet décrit ci-dessus, j'ai donc comparé les offres disponibles, et retenu celle de eVision, qui m'a proposé un poste en accord avec mon projet professionnel et personnel : étant passionné des activités de la montagne, Évian et Thonon me permettent d'avoir un cadre de vie agréable et me correspondant.

**En deux mots, qu'est-ce que l'orthoptie ?**

On dit communément que c'est un professionnel de la santé visuelle travaillant en étroite collaboration avec l'ophtalmologue : en effet l'ophtalmologie est centré sur l'aspect pathologique de l'œil, les traitements et opérations, tandis que l'orthoptie est basée sur l'aspect moteur du couple visuel, l'analyse de la perception visuelle et les stratégies visuelles.

**Quels types de dysfonctionnements corrigez-vous ?**

Personnellement je corrige les dysfonctionnements musculaires (caractérisés par des troubles de la mobilité des yeux, de douleurs derrière/autour des yeux, vision double), neurovisuels (traitement de l'image par le cerveau, stratégies visuelles...), accommodatifs (vision floue avec la correction optique optimale, maux de tête frontaux), et surtout l'amblyopie, qui est la différence de qualité de vision d'un œil par rapport à l'autre pendant l'enfance, à cause d'une relation œil-cerveau dégradée, améliorable uniquement pendant la période de développement visuel qui se termine vers 12 ans.

**Quel est le protocole ?**

Chaque dysfonctionnement nécessite un bilan orthoptique, afin de cibler le défaut, déterminer si une rééducation/réadaptation est possible et bénéfique, avant de commencer des séances de rééducation / suivi / une adaptation spécifique.

**Pour la partie musculaire**, le plus classique est l'insuffisance de convergence : la personne n'arrive pas à « loucher » correctement, or cet effort est constamment nécessaire ; les muscles responsables fatiguent donc plus rapidement, ce qui entraîne un inconfort visuel augmentant au cours de la journée : vision double, maux de tête...

**La partie neurovisuelle** nécessite une intégration de processus visuels qui devraient être acquis à un âge donné. **La partie accommodative** nécessite un travail pour habituer les yeux à leur correction qu'ils ne supportent pas, par excès ou insuffisance d'accommodation, pouvant être liée à un muscle interne de l'œil. **L'amblyopie** nécessite un traitement adapté, ainsi qu'un suivi jusqu'à la fin de la période de développement visuel, après quoi l'acuité visuelle maximale est déterminée, donc non améliorable.

**En plus de votre spécialité vous êtes habilité à délivrer des ordonnances pour des lunettes ?**

Absolument ! Dans ma pratique je prends les mesures nécessaires, une photographie du capteur de l'œil, puis je communique ce dossier à l'ophtalmologue, Dr Hojabr, qui l'examine avant de prescrire une ordonnance de lunettes ou un rendez-vous pour un examen ophtalmologique s'il est nécessaire.

**Quelle pourrait être l'évolution de votre métier ?**

L'orthoptie ouvre les portes de nombreux domaines de la santé visuelle, dont chaque domaine comporte de multiples aspects : le métier d'orthoptiste pourrait donc évoluer dans une multitude de spécialisations, dans des domaines tels que la pré-consultation, le dépistage en santé visuelle, la rééducation, la réadaptation, la recherche, la réfraction....

Alexandre Fort



Dr HOJABR  
Médecin, gérant Evision



**Horaires :**  
Accueil téléphonique de 8h à 19h  
Soins de 9h à 18h

**E-VISION – EVIAN**  
3 rue Gustave et Pierre Girod  
74500 Évian  
04 26 78 15 25  
acc-evi@evision.fr  
evision.fr

**E-VISION – THONON**  
5 av du Général de Gaulle  
74200 Thonon  
04 26 78 15 25  
acc-tho@evision.fr